Choisir sa pompe piscine.

La pompe de filtration est le cœur de votre piscine.
C'est avant tout grâce à elle que vous obtiendrez une eau claire et limpide. Véritable moteur de votre bassin, elle se charge en permanence de sa filtration et la met en mouvement, aspirant celle-ci par toutes les prises d'eau, lui faisant traverser un filtre et la réinjectant dans votre piscine.
Vous l'aurez donc compris, choisir une pompe piscine adaptée est une priorité quand on vient d'acquérir une piscine.

Ci-dessous un schéma récapitulatif des différents critères à prendre en compte pour déterminer la pompe adéquate.

1 – le volume d'eau de votre bassin.
Nous savons qu'en règle générale, un bassin doit être totalement filtré en 6 heures. Il vous suffira donc de diviser celui-ci par 6 pour avoir le débit nominal de la pompe.
NB : le volume (en m3) d'une piscine se calcule de la manière suivante.
Bassin rectangulaire : Largeur x Longueur x Profondeur moyenne
Bassin rond : Diamètre x Diamètre x Profondeur moyenne x 0.78
Bassin ovale : Largeur x Longueur x Profondeur moyenne x 0.78

2 – la distance local technique – piscine.
Plus le local technique sera loin de votre bassin, plus la pompe devra être performante dans son fonctionnement.
3 – Le diamètre de la canalisation.
De manière générale, une canalisation de diamètre important facilitera le travail de la pompe. Il vous faudra également tenir compte des coudes installés le long des canalisations, freins au parcours de l'eau.
4 – le filtre.
Selon les caractéristiques techniques de votre filtre, la pompe peut voir ses performances accrues ou diminuées**.** Le débit du filtre doit être en corrélation avec le débit de la pompe.
5 – les prises d'eau
Veillez à prendre en compte le nombre de prises d'eau dans votre bassin.

De manière générale, pour avoir une bonne idée des performances de la pompe de filtration piscine adaptées à sa piscine, on majore le volume d'eau du bassin (exprimé en $m^{3)}$ de 20 à 30% supplémentaires, de façon à tenir compte des facteurs annexes (points 2, 3, 4 et 5) puis on se réfère au tableau ci-dessous